COLLEGE PIERRE MENDES France

Grille tarifs à partir du 1er janvier 2025

Acte administratif : n°

Objets confectionnés	Coût décidé par le Chef d'Etablissement et ne tenant compte que du prix de revient de la matière d'œuvre : Cf tarifs SEGPA voté acte juin 2023
Carte de self	6,00 €
Carnet de correspondance (renouvellement)	6,00 €
Dégradation, perte	l'auteur assume financièrement toutes les conséquences de la dégradation volontaire ou involontaire (remplacement ou réparation des objets, remise en état des lieux, dommages directement liés à cette dégradation). Le montant total du dommage est estimé par le Chef d'Etablissement.
Manuels scolaires : non retour, perte, dégradation…	Coût achat neuf déduction faite d'un coefficient vétusté décidé par le Chef d'Etablissement, facturation minimum par manuel : 5,00 €
Hébergement :	Tarifs, prélèvement des Collectivités territoriales, taux de contribution aux charges communes : Selon consignes de la Collectivité de rattachement en charge de cette compétence pour le Collège. Si choix laissé à l'appéciation de l'Etablissement, les critères sont identiques à ceux de l'établissement support du service, le Lycée P. Mendès France